

Comité Directeur 23 mars 2024 **Paris**

Présent-e-s avec voix délibérative : Adrien ARJONA, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Hervé CRAUSTE, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Cécile LAGIER MOULIN, Henri LUBRANO, Dominique SATABIN

Présent-e-s en visio sans voix délibérative : Lydie BOURY (pouvoir Cécile LAGIER MOULIN), Océane PAUL, Jean-Marcel PEYRAS (pouvoir Henri LUBRANO), Joël VIGNAU (pouvoir Jean-Jacques DAWIDOWICZ), Maxence CORNATON

Présent avec voix consultative : Philippe NICOLINO

Excusé-e-s : Jean-Pierre BOLLE, Michel BONZOMS (pouvoir Adrien ARJONA), Corinne BORD, Didier DELIGNIERES, Thomas DEPONDT, François FOURREAU (pouvoir Françoise BOUVIER), Stéphanie GEYER BARNEIX, Florent KRIM, Jean-Louis LLOUQUET, Camille MALABIAU, Désirée OMBOLO, Maurcie PYTKIEWICZ (pouvoir Françoise BOUVIER), Vincent SEGUELA

Invité-e-s : Sylvain PREHU et Carine VARLEZ

La Présidente ouvre la séance en remerciant les membres présents, et en procédant à la lecture de l'ordre du jour. Elle informe les membres du Comité Directeur que le quorum est réuni pour délibérer valablement.

Elle excuse les membres empêchés, et informe les dirigeants des attributions des pouvoirs.

I/ Actualité des dirigeants

Renouvellement de l'agrément de l'UNSL

La demande doit être faite pour le 31 août 2024, dernier délai.

Le renouvellement est conditionné aux nouvelles dispositions du code du sport notamment le respect du contrat d'Engagement Républicain.

Dans ce contrat figure notamment le suivi du contrôle honorabilité.

CA IDO 14/02/24

Mise en place du calendrier des petits déjeuners.

Le 6 juin prochain, l'UNSL proposera un temps d'échanges sur les violences et les discriminations dans le sport. Ce temps sera suivi de l'AG d'IDO et se tiendra au siège de l'Union Sportive.

Congrès FLL 13 et 14 septembre

Le congrès se déroulera sur une journée et demie. Il sera recentré sur le thème de la jeunesse et la rédaction du manifeste. Pas d'espace prévu autour des échanges du congrès pour les activités du réseau.

Rdv UFOLEP 21 Mars

Echange fructueux portant sur deux points essentiels :

- ✓ Se retrouver pour porter des "messages" et mener des "combats" politiques sur les questions qui nous semblent indispensables pour préserver nos visions du sport et nos valeurs.
- ✓ La capacité à porter ensemble des projets d'envergure en relais des politiques publiques du sport (PIC, Gros AAP...) ou du moins de ne pas se faire concurrence.

II / Rapport d'activité de l'AFL France

La Présidente demande à Adrien ARJONA de présenter ce rapport en l'absence du Président de l'AFL France. Adrien ARJONA procède à la lecture du rapport, il insiste sur la question de l'appel au don.

Après échange, les dirigeants donnent un avis favorable au dispositif proposé par l'AFL France sous réserve du strict respect des conditions réglementaires et fiscales en vigueur.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

III/ Rapport d'activité de la CNM

La Commission Nationale Monocycle ne s'étant pas réunie depuis le dernier Comité Directeur, Maxence CORNATON fait un point rapide sur les activités et les projets en cours (animation à Saint-Priest, travail de la commission ...). Ce rapport n'est donc pas soumis au vote.

IV/ Rapport d'activité Comité Sport Santé / Commission Médicale

La Commission ne s'étant pas réunie depuis le dernier Comité Directeur, il n'y aura pas de rapport à adopter.

VI/ Rapport d'activité de la Commission ELVS

La Présidente demande à François FOURREAU de présenter le rapport de la Commission qu'il préside.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

VI/ Etude des rapports et communications

Rapport 1 : Statuts UNSLL, Règlement Intérieur et agrément

La Présidente rappelle d'une part le contexte dans lequel s'opère la révision des statuts de notre fédération. Il s'agit maintenant comme le mentionne le rapport de réviser le Règlement Intérieur. D'autre part, elle explique avoir appris entre temps que l'ensemble des fédérations sportives délégataires et agréées doivent renouveler leur agrément.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 2 : BP rectificatif

La Présidente demande au Trésorier et au Directeur adjoint de présenter ce rapport. Le Trésorier précise qu'il a intégré à ce rapport la consultation du Comité Directeur au sujet de l'évolution des tarifs des cotisations fédérales. Il demande au Directeur adjoint d'explicitier cette question.

La question des ressources liées aux cotisations personnes physiques et personnes morales se pose suite au projet de la FFL d'augmenter le montant des cotisations personnes morales lors du prochain Conseil Fédéral. Après échange, il semble que les dirigeants estiment qu'une augmentation des cotisations personnes physiques de 1€ et des personnes morales de 15€ soient soutenables.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 3 : Lettre cadrage PSF 2024

La Présidente demande à François FOURREAU de présenter ce rapport. Il commente la note projetée en séance et précise que tous les demandeurs n'ont pas vu leur enveloppe progresser, certains ont subi une baisse.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 4 : Circulaire contrôle honorabilité

La Présidente demande à François FOURREAU de présenter ce rapport. Il explique que le contrôle est renforcé par une périodicité annuelle (Cf. loi du 8 mars 2023). Il est évoqué les difficultés techniques de remontée des informations. L'équipe technique est au service des dirigeants pour leur faciliter le travail.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Communication 1 : Suivi des programmes et AAP

La Présidente demande à Cécile LAGIER MOULIN de présenter cette communication. Le tableau projeté en séance met en évidence l'activité significative de la DTN et de la CIR dans ce domaine. Il est demandé à Carine VARLEZ de commenter le tableau projeté en séance.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

Communication 2 : Modèle éco IDPE1

En l'absence de Maurice PYTKIEWICZ excusé, la Présidente demande au Directeur de présenter cette communication. Le Directeur commente l'annexe du rapport qui est projeté en séance. La discussion s'engage concernant les 2 hypothèses proposées. L'hypothèse de la structure ad hoc de gestion sous forme de SCIC, incluant les CT du territoire, est considérée comme l'hypothèse la plus appropriée.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

Communication 3 : Résultats attribution places JOP

La Présidente présente ce rapport. Elle explique que le travail d'attribution des places pour les dirigeants et les bénévoles du réseau a été très fastidieux. Le tableau à jour d'attribution des places et projeté en séance.

Le Directeur informe les dirigeants que la FLL a répondu à l'AAP de l'ANCT pour bénéficier de plus de 2000 places dont 74% à destination des populations des QPV.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

Communication 4 : Compte-rendu présentation UNSLL CA FLL

La Présidente rend compte de la présentation de l'UNSLL faite au dernier CA de la FLL. Elle précise que cet exercice avait déjà fait par ALLDC. A cette occasion Carine VARLEZ a été présentée ainsi que ses missions et la spécificité de sa place au sein de l'UNSLL. Le Directeur de l'UNSLL était également présent.

Ce temps a permis de mieux cerner les contours et la place de l'union sportive au sein du réseau, et d'apporter un certain nombre de précisions sur son organisation et ses programmes.

Il a été également l'occasion d'explicitier la participation de l'UNSLL aux animations proposées par le CNOSF au sein du Club France et d'échanger brièvement sur la politique sportive de la fédération.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

Communication 5 : Organisation AG du 22 juin

La Présidente rappelle que l'AG de l'UNSLL se tiendra au siège le 22 juin. Elle tient à rappeler le règlement intérieur, en particulier la procédure et le calendrier de désignation des délégués. D'autre part, elle précise que cette période sera particulièrement compliquée pour loger les délégués, et que les billets de trains seront majorés. La Présidente invite les Présidents d'URSLL à anticiper les questions logistiques, et précise que l'UNSLL a pré réservé des chambres. Elle demande aux dirigeants concernés de se rapprocher du secrétariat pour les questions logistiques et de bien respecter le calendrier de désignation.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

VII/ Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, après relecture en séance, le présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.